

Emission : 2 mars 2005

Marianne des Français



Premier Jour

➔ **VENTE ANTICIPÉE**

À Paris

Le mardi 1^{er} mars 2005 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au musée de La Poste, 34 BOULEVARD DE VAUGIRARD, 75731 PARIS CEDEX 15.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 2 mars 2005 et sur le site Internet de La Poste www.laposte.fr/philatélie

Informations techniques

- Œuvre originale de : Thierry Lamouche
- Gravé par : Claude Jumelet
- Imprimé en : taille-douce
- Couleurs : bistre, bleu, vert foncé, vieux rose, rose, bordeaux
- Format : vertical 15 x 22
100 timbres à la feuille
avec datation
20 x 26 dentelures comprises
- Valeur faciale : 0,05 €, 0,55 €, 0,64 €, 0,82 €, 1,22 €, 1,98 €



Conçu par Thierry Lamouche.
Oblitération disponible sur place.
Timbre à date 32 mm "Premier Jour".

Conformément aux décisions prises dans le Contrat de Plan qui formalise les engagements entre La Poste et l'État pour la période 2003-2007, La Poste a été autorisée à augmenter le prix du timbre qui passe de 0,50 euro à 0,53 euro. Le prix du timbre à destination de l'Europe passera à 0,55 euro, y compris pour les envois à destination des 10 nouveaux pays membres de l'Union Européenne.

Le timbre pour les envois de 20 grammes à 50 grammes passera quant à lui de 0,75 euro à 0,82 euro et le tarif économique de la lettre de moins de 20 grammes (Écopli) passera de 0,45 euro à 0,48 euro.

Dans la mesure où ils ne comportent pas de "valeur faciale" (pas de mention de prix) les timbres actuels – Mariannes rouge et verte – restent valables pour les envois jusqu'à 20 grammes.

Avec 0,53 euro, le prix du timbre en France se situera dans l'exacte moyenne des tarifs européens pour l'envoi d'une lettre domestique. Avec 0,55 euro, le prix du timbre pour l'envoi d'une lettre en Europe sera l'un des moins chers du marché européen. Pour les 10 nouveaux pays membres de l'Union Européenne, ce nouveau tarif constitue une baisse significative du prix des envois qui est actuellement de 0,75 euro. Outre cette valeur de 0,55 euro, la modification des tarifs postaux entraîne l'émission de quatre nouvelles valeurs de timbres, aux tarifs suivants: 0,64 euro; 0,82 euro; 1,22 euro; 1,98 euro.

Cette augmentation sera affectée aux investissements dans l'activité courrier qui s'est engagée depuis un an dans un projet de modernisation sans précédent et permettra à La Poste de poursuivre l'amélioration de sa qualité de service au client. En un an, le taux de lettres arrivant le lendemain du jour de leur dépôt est passé de 69 % à près de 80 % à fin novembre 2004.

